

I. 1^{ÈRE} SÉANCE

**Séance solennelle d'ouverture de la 2^{ème} Session
Ordinaire de l'an 2006/2007 dite « Session Budgétaire » du
dimanche 1^{er} octobre 2006**

Ordre du jour de la séance :

- Discours d'ouverture du Président de l'Assemblée nationale
- Discours du Premier Ministre.



**Fiche de présence de la séance solennelle du
dimanche 1^{er} octobre 2006**

<i>NOMS</i>	<i>PRESENT (E)</i>	<i>ABSENT (E)</i>	<i>RETARD (Heure d'arrivée)</i>
MM. ABCHIR HASSAN ATTEYEH	P		
ABDALLAH DABALEH DERKALEH	P		
ABDI IBRAHIM MOHAMED	P		
ABDI KHAIREH BOUH	P		
ABDILLAHI BILAL KIDAR	P		
ABDILLAHI EGUEH OFLEH	P		
ABDI MAHAMOUD IBRAHIM	P		
ABDO HASSAN MOHAMED	P		
ABDOULWAHAB BARKAT GOURAD	P		
ABDOURAHMAN DJAMA GUELLEH		A	
ABDOURAHMAN HASSAN RAYALEH	P		
ADEN ROBLEH AWALEH		Excusé	
AHMED ABDILLAHI MOUHOUED	P		
AHMED BOULALEH BARREH	P		
AHMED DJAMA GUEDI	P		



AHMED MOHAMED HASSAN	P		
Mme AÏCHA MOHAMED ROBLEH	P		
MM. ALI ABDI FARAH		Excusé	
ALI DINI ABDOULKADER	P		
ALI IBRAHIM ALI	P		
ALI MOHAMED DAOUD	P		
ALI MOUSSA HAMADOU	P		
ANTOINE MICHEL BARTHELEMY		Excusé	
DILEÏTA MOHAMED DILEÏTA	P		
DINI ABDALLAH BILLILIS	P		
DJAMA AOULED CHIRDON	P		
ELMI AFASSE DIRIEH	P		
ELMI OBSIEH WAÏS	P		
FAHMI AHMED AL-HAG		Excusé	
Mmes HASNA HASSAN ALI	P		
HASNA MOHAMED DATO	P		
MM. HASSAN FARAH MIGUIL	P		



HASSAN ISMAËL OUBECHÉ	P		
Mme HAWA AHMED YOUSSEUF	P		
MM. HELAF ALOÏTA DOUROUY	P		
HOUSSEIN OMAR KAWALIEH	P		
IBRAHIM ABDILLAH I KAOURAH		A	
IBRAHIM IDRIS DJIBRIL		A	
IDRIS ARNAOUD ALI	P		
Mme ISMAHAN ABDI DOUKSIEH	P		
Mlle KADIDJA MOHAMED ALI	P		
Mme MARIAM IBRAHIM FARAH	P		
MM. MOHAMED ABDOULKADER MED		Excusé	
MOHAMED ADOYTA YOUSSEUF	P		
MOHAMED AHMED YOUSSEUF	P		
MOHAMED ALI MOHAMED	P		
MOHAMED BARKAT ABDILLAH I	P		
MOHAMED BARKAD SIRADJ	P		
MOHAMED DILEÏTA MOHAMED	P		
MOHAMED DINI FARAH	P		



MOHAMED KAMIL MOHAMED	P		
MOUMIN BAHDON FARAH	P		
MOUSSA BARAGOÏTA DAOUD	P		
OMAR ABDI SAÏD	P		
OMAR ADEN SAÏD	P		
OMAR ALI WAÏS	P		
OTBAN GOÏTA MOUSSA	P		
OUGOUREH KIFLEH AHMED	P		
SAÏD IBRAHIM BADOUL		Excusé	
SOULEIMAN MIYIR ALI	P		
YOUSOUF DIDEH DOUALEH	P		
YOUSOUF MOUSSA DAWALEH	P		
YOUSOUF MOUTOUNA ABAKARI	P		



FICHE DE PRESENCE DES MINISTRES NON DEPUTES

Séance solennelle du dimanche 1^{er} octobre 2006

<u>NOMS</u>	<u>TITRE</u>	<u>PRESENT (E)</u>	<u>ABSENT (E)</u>	<u>RETARD (Heure d'arrivée)</u>
1. M. HOUMED MOHAMED DINI	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale	P		
2. M. ABDI IBRAHIM ABSIEH	Ministre de l'Education nationale	P		
3. M. ABDALLAH ABDILLAHI MIGUIL	Ministre de la Santé	P		
4. M. ALI FARAH ASSOWEH	Ministre des Finances	P		
5. M. MAHAMOUD ALI YOUSOUF	Ministre des Affaires étrangères	P		
6. M. YACIN ELMI BOUH	Ministre de l'Intérieur		A	
7. M. ISMAEL IBRAHIM HOUMED	Ministre de l'Equipement et des Transports	P		
8. M. ABDOULKADER KAMIL MOHAMED	Ministre de l'Agriculture	P		
9. M. RIFKI ABDOULKADER BAMAKRAMA	Ministre du Commerce	P		
10. M. OSMAN AHMED MOUSSA	Ministre des Affaires Présidentielles	P		
11. Cheikh MOGUEH DIRIR SAMATAR	Ministre Délégué auprès du Ministre de la Justice, Chargé des Biens Wakfs		Excusé	



La séance a débuté à 9 h50mn.

M. Idriss Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée Nationale

{بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ}

Mesdames et Messieurs,

Je déclare ouverte la 2^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée nationale de l'année 2006/2007.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

L'ouverture de cette deuxième session ordinaire coïncide avec ce mois béni de Ramadan qui a débuté la semaine dernière.

L'occasion m'est donc propice pour souhaiter à ceux qui observent le jeûne, un mois de pardon, de recueillement, de repentir et de solidarité envers les plus démunis.

Aujourd'hui au XXI^e siècle, notre monde connaît encore des souffrances qui touchent une grande partie de ses populations. Des conflits de plus en plus meurtriers sévissent dans un grand nombre de pays qui sont devenus désormais les théâtres des affrontements.

Les populations civiles ne sont pas épargnées par ces conflits et constituent même des cibles privilégiées.

À chaque fois, elles paient un lourd tribut.

La communauté internationale doit poursuivre et multiplier ses efforts pour

que les hostilités cèdent la place à la diplomatie et au règlement pacifique des différends.

Devant les difficultés présentes, nos pensées vont particulièrement aux populations de la Somalie voisine, du Soudan, d'Irak, d'Afghanistan de la Palestine et du Liban qui sont en proie à la terreur et à la violence.

L'Assemblée nationale leur exprime toute sa compassion et partage leurs souffrances. Puisse Dieu agréer leurs bonnes œuvres, exaucer leurs prières, assister leurs nécessiteux, soulager leurs peines et accorder sa miséricorde à ceux d'entre eux qui ont perdu leurs vies.

La guerre et son corollaire comme la misère ou la pauvreté, contraignent des milliers de personnes à l'exil en quête d'un avenir meilleur. Les drames de l'immigration qui se déroulent aux frontières de l'Europe nous rappellent l'urgence de s'attaquer à la racine du problème : le sous développement.

Ériger une forteresse européenne ne saurait être une solution définitive.

Les pays riches doivent augmenter leur aide publique au développement pour soutenir les efforts des pays pauvres.

Mesdames et Messieurs

L'essentiel des travaux de cette session portera sur l'examen des budgets, entre autres, celui du budget définitif de l'Etat pour l'année 2005 et l'étude du budget prévisionnel pour l'exercice 2007.

À mes collègues députés, je rappelle l'importance des responsabilités qui leur incombent notamment celle de contrôler l'action du Gouvernement et les agents de l'exécutif.

À cet égard, l'examen du l de l'Etat relève par excellence de attributions.



Le député doit jouir pleinement des prérogatives que lui confèrent la Constitution.

Conscient de sa mission, il est amené à revendiquer et jouer un rôle plus actif dans l'accomplissement de son devoir.

Cela ne saurait se faire sans investissement personnel de sa part.

Son travail consiste à suivre de près l'actualité politique, économique et sociale du pays pour mieux exercer son droit de contrôle de l'action gouvernementale. Il doit se tenir informé de l'exécution du budget et des réalisations courantes du Gouvernement afin de le soutenir dans ses orientations stratégiques visant à mieux définir et répondre aux besoins des secteurs prioritaires.

En tant que détenteur du pouvoir législatif, le parlementaire dispose de l'initiative des lois et il doit le cas échéant formuler des propositions et des suggestions aux projets de lois émanant du Gouvernement.

Ce n'est qu'au prix de tous ces efforts que l'intérêt général sera défendu et que l'Assemblée nationale gagnera ses lettres de noblesse.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Vous avez adopté sans réserves la réforme modifiant notre Règlement intérieur afin de travailler mieux et plus. L'heure est désormais à l'action car nous serons jugés sur notre détermination à tenir nos engagements.

En plus de leurs missions d'information générale, les différentes commissions permanentes réaliseront un travail en amont en concertation avec les établissements et les départements de l'Administration générale concernés.

Les commissaires devront recueillir les informations nécessaires auprès des différents ministères, suivre l'élaboration et l'exécution du budget, prendre des dispositions utiles pour s'impliquer suffisamment à la préparation des projets, des propositions de lois ou de résolutions susceptibles d'être soumis à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre des réformes entreprises pour améliorer la qualité du travail du Parlement, nous poursuivrons nos efforts pour doter notre institution de moyens humains et matériels grâce au concours de nos partenaires.

À ce titre, qu'il me soit permis de rendre hommage au PNUD pour son appui à la formation en cours du personnel administratif de l'Assemblée.

Notre Parlement a su tisser des liens de coopération avec des organismes interparlementaires, comme l'Union Interparlementaire et le Parlement Panafricain. Nous aurons également notre rôle à jouer au sein du Parlement des Etats membres de l'I.G.A.D dont le processus de création est en cours de finalisation.

La confiance qu'inspirent notre Parlement et l'intégrité de ses membres, a conduit naturellement à ce que nos parlementaires soient sollicités pour faire partie des commissions de supervision des élections dans divers pays africains.

Ainsi, nos députés ont pu témoigner du bon déroulement des élections notamment en Algérie, en Tunisie et en République Démocratique du Congo où les élections présidentielles s'y déroulent encore.

Pour ce bâtiment de l'Assemblée nationale, nous sommes enfin fixés sur son sort.

En effet, les travaux de dérr



de l'année et la construction du nouveau complexe pour le parlement débutera sans doute au début de l'année prochaine Incha Allah !

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Notre pays accueillera le mois prochain le 11^{ème} Sommet du COMESA.

Cet évènement sans précédent témoigne désormais, de notre capacité d'organiser et d'abriter des conférences internationales et le Parlement s'associe aux efforts du Gouvernement pour que cette rencontre se déroule dans d'excellentes conditions.

Je vous remercie de votre attention.
Applaudissements

*Il passe ensuite la parole au Premier ministre, **Son Excellence M. DILEÏTA MOHAMED DILEÏTA** qui donne lecture du discours qui suit :*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique, les Représentants des Organisations Internationales,
Très Honorables Invités
Mesdames et Messieurs**

L'ouverture de la session budgétaire de l'exercice 2007 de la 5^{ème} législature coïncide avec le commencement du moi béni du Ramadan, période où tout fidèle musulman est tenu de se consacrer à l'observation du jeûne en vue de fortifier sa foi. Aussi c'est pour moi une raison supplémentaire de me réjouir d'être parmi vous aujourd'hui, pour engager l'examen du budget national de l'année 2007.

Je formule tout d'abord le vœu que ce moment privilégié de Ramadan Karim,

renforce notre cohésion sociale et le rapprochement déjà engagé entre toutes les communautés, entre riches et pauvres, entre ceux qui ont la chance d'avoir un emploi et ceux qui sont encore dans le chômage, entre les personnes en bonne santé et celles qui sont plongées dans la souffrance physique.

Je suis certain par ailleurs que cette période, qui est propice à la méditation et à la concertation, va nourrir notre débat budgétaire et continuer à nous guider vers le bon chemin.

**Mesdames et Messieurs les Députés,
Honorables invités**

Le document budgétaire qui servira de base à nos discussions a fait l'objet d'une amélioration substantielle tant au niveau de sa présentation qu'à celui de la richesse des informations fournies.

Il s'articule cette année autour d'une architecture qui permet non seulement la classification des dépenses par service et par fonction budgétaire, mais également par secteur économique. Ceci permet de rendre encore plus lisible la politique du gouvernement.

Car suite au progrès en matière budgétaire, le gouvernement, loin de se reposer sur ses lauriers, s'emploie par l'intermédiaire de ses structures de contrôle supérieures, à la confection d'un budget non plus construit sur une approche classique basée sur les moyens mais de plus en plus axée sur les résultats et la performance.

**Mesdames et Messieurs les Députés,
Honorables invités**

Les perspectives économiques de l'année 2007 seront malheureusement affectées, comme cette année, par la hausse du prix du pétrole, par la demande de matières premières de des pays émergents et par un toujours fort vis-à-vis du Dollar



conditions continueront à avoir une influence très négative sur le niveau des prix des produits importés.

Dans un contexte mondial de croissance plus ralentie, notre rythme de développement aura encore une progression limitée. Cependant, la croissance de l'économie nationale devrait s'inscrire dans des proportions légèrement supérieures à celles de l'année 2006, avec un taux de croissance estimée à 5%.

Pour l'inflation, notre objectif, en dépit de la hausse du niveau général des prix des produits manufacturés et des matières premières importées, sera de maintenir son taux autour de 3%.

L'effort concernant la dette extérieure sera poursuivi : celle-ci sera stabilisée à environ 62% du PIB. En effet, avec le souci de préserver les générations futures, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour observer une politique prudente d'endettement, en privilégiant les financements de projets par des dons et les prêts concessionnels. Je tiens à cet égard à remercier nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur soutien dans cette voie.

Je tiens à signaler que ce cadrage macro-économique a été élaboré de concert avec notre partenaire, le FMI, dont nous attendons prochainement la venue d'une mission pour poursuivre nos discussions afin d'aboutir à la conclusion d'un nouveau programme de développement économique et social.

Mesdames et Messieurs les Députés

Le projet de budget qui vous sera présenté prochainement, s'inscrit dans la feuille de route du Président de la République qui place l'emploi au cœur de la stratégie gouvernementale, et plus particulièrement l'emploi des jeunes.

Nous savons certes que la création d'emplois marchands est liée au rythme de

croissance de l'économie nationale. Et de l'avis des économistes distingués, il faut une croissance forte, de l'ordre de 7% par an, pour inverser d'une manière irréversible la courbe du chômage.

Mais nous savons aussi que dans notre contexte d'une économie basée sur les services, il faut aussi des hommes et des femmes bien formés pour qu'ils soient en mesure de bénéficier des nouvelles opportunités d'emplois.

C'est dans cette perspective de la priorité présidentielle de l'emploi des jeunes que le Gouvernement djiboutien poursuit depuis l'an 2000, une politique de scolarisation et de formation intensive qui commence à porter ses premiers fruits.

Après la mise en place de l'enseignement fondamental obligatoire de 9 ans et la restructuration de l'Université de Djibouti, le Gouvernement s'emploie à la consolidation et à l'extension des centres de formation professionnels.

Tous ces efforts d'accès à l'éducation pour tous, ont pu être concrétisés grâce à un effort financier exceptionnel.

Alors que le budget national évolue à un rythme moyen de 4%, les dépenses sociales en faveur de l'Education progressent au rythme de 9%, soit pratiquement un doublement de l'enveloppe budgétaire depuis 2000.

Il en va de même dans un autre secteur des priorités présidentielles destiné à aider les plus démunis : celui de la Santé où la progression moyenne des dépenses est de 7% par an. Ce secteur a pu être redressé, grâce à un diagnostic sans concession et des mesures courageuses. Ainsi, la Santé de la population ne cesse de s'améliorer grâce à ma mise en place, sur l'ensemble du territoire, des centres de soins de proximité pharmacies communautaires.



Le Gouvernement consent ces sacrifices parce qu'il considère que l'investissement dans le capital humain est une condition essentielle pour améliorer les conditions de vie et de revenus de la population djiboutienne.

Sur le plan des infrastructures, les constructions et les réhabilitations se poursuivent aussi bien dans la capitale que dans les régions de l'intérieur. Il y a lieu de citer à titre d'exemples, les rénovations du Palais de Justice, de la Prison de Gabode et du Centre d'estivage du Day, l'adduction d'eau de Sagallou ainsi que la construction de la route Tadjourah-Obock. La ville de Djibouti est en train de se transformer pour devenir une capitale offrant de nombreux services aux investisseurs internationaux.

Dans le cadre de la modernisation du pays, les législateurs aussi n'ont pas été oubliés. Est programmée dans le courant de l'année 2007, la construction souhaitée par tous de l'édifice de l'Assemblée Nationale.

Mesdames et Messieurs les députés, Honorables invités

Nous sommes tous aujourd'hui convaincus que dans un monde de plus en plus interdépendant, l'économie djiboutienne ne pourra se développer ni par une politique expansionniste des dépenses publiques ni par une politique d'austérité qui ne débouchera que sur une récession économique.

La République de Djibouti, dont l'économie est celle d'un pays libéral ouvert sur l'extérieur, a choisi, sous l'impulsion de son Président de la République, une stratégie de croissance tirée par la modernisation de l'appareil de production et par un cadre macro-économique assaini. D'une part, cette stratégie s'appuie à l'intérieur sur les deux forces vives nouvellement mises en avant dans la vie civile, les femmes et les jeunes. D'autre part, elle privilégie à

l'extérieur l'appel aux capitaux financiers privés et aux technologies des grandes entreprises. La construction d'une zone franche, d'un terminal pétrolier moderne, d'un important complexe hôtelier, sont les témoins du succès de cette politique, comme le sera plus tard le nouveau port à conteneurs de Doraleh, dont le chantier va débiter.

Le 11^{ème} Sommet du Marché Commun des Pays de l'Afrique de l'Est et Australe, que notre pays accueillera en novembre prochain, s'inscrit totalement dans cette perspective du rôle international de la République de Djibouti. Le Gouvernement a mis tout en œuvre pour la réussite de ce sommet. C'est un défi supplémentaire qu'il s'est engagé à relever.

Aussi, je saisis solennellement cette occasion pour demander à tous les djiboutiens et djiboutiennes, qu'ils aient été directement appelés pour l'organisation de ce sommet ou pas, à mettre un point d'honneur pour accomplir leur devoir de citoyen afin que cette grande rencontre soit couronnée de succès. Je suis certain que nos sœurs et frères africains des pays membres du COMESA seront reçus chaleureusement par toute la population djiboutienne.

Cette conviction ne repose pas uniquement sur ma fierté de djiboutien, car tout le monde a pu déjà constater que la ville de Djibouti est en train de se métamorphoser pour présenter à nos invités un visage accueillant et attrayant de notre capitale. En effet les services techniques concernés sont déjà à pied d'œuvre pour réhabiliter les routes et embellir les carrefours et les espaces verts. La société civile n'est pas en reste puisque près d'une centaine de femmes ont commencé à nettoyer les rues et les quartiers, et à dessabler les principales artères de la ville.



Bref notre capitale est en chantier pour rendre le séjour de nos hôtes le plus agréable possible. Ce sera à n'en pas douter, la confirmation de notre hospitalité légendaire, qui je l'espère, restera gravée dans la mémoire de nos invités.

**Mesdames et Messieurs les Députés,
honorables invités,**

Djibouti est sur le chemin de la croissance. Les indicateurs macro-économiques sont au vert depuis trois années consécutives. Le territoire national devient de plus en plus attractif pour les entreprises multinationales vecteurs de la croissance et de l'emploi.

Le plus grand défi est maintenant de consolider dans la durée cette trajectoire de développement progressif et les progrès déjà accomplis. Il faut, vous le savez, dans notre petit pays plus qu'ailleurs, la mobilisation de tous les acteurs de la société, publics et privés, hommes et femmes, jeunes et vieux, pour résorber progressivement le chômage et tendre vers plus de prospérité pour tous.

Djiboutiennes, Djiboutiens, votre maturité politique n'est plus à démontrer : vous avez déjà réussi à ancrer la décentralisation dans notre paysage politique. Je suis convaincu que vous allez également consolider la République de Djibouti dans son rôle de plate forme régionale de services.
Vive la République de Djibouti.

Je vous remercie tous de votre attention.

M. Idriss Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée nationale

Merci, monsieur le Premier ministre.

Nous allons suspendre momentanément la séance pour permettre aux invités de se retirer. Merci.

La séance est suspendue à 10h15 mn.

La séance est reprise à 10h18mn.

M. Idriss Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée nationale

Etant donné qu'un seul projet de loi a été déposé au bureau, il n'y a pas lieu de convoquer la Conférence des Présidents.

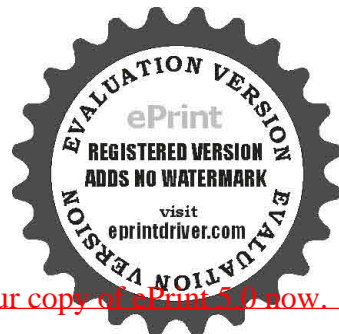
Mesdames et Messieurs,

La tenue des réunions des commissions permanentes ou des séances publiques éventuelles vous sera communiquée par voie de circulaire. Par conséquent, je lève donc la séance.

La séance est levée à 10h21mn.



ANNEXES



Annexe 1**CIRCULAIRE** (n°370/PAN/AI du 23.09.06)**AUX****MEMBRES DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS****Messieurs,**

J'ai l'honneur de vous informer conformément à l'article 21 alinéa 1 et 2 du Règlement intérieur que la Conférence des Présidents se réunira le **lundi 25 septembre 2006 à 10h00** précises dans la salle des Commissions de l'Assemblée Nationale en vue de fixer la date d'ouverture de la session et l'ordre du jour de la Deuxième Session Ordinaire de l'An 2006/2007 de la 5^{ème} Législature.

Comptant sur votre ponctualité, je vous prie de croire, **Messieurs**, à l'assurance de mes considérations distinguées.

*Signé***IDR ISS ARNAOUD ALI**
Président de l'Assemblée nationale**DESTINATAIRES :**

- ❖ Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, Premier Ministre par intérim
- ❖ Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Chargé des Relations avec le Parlement
- ❖ MM. ALI DINI ABDOULKADER, 1^{er} Vice-président
- ❖ AHMED MOHAMED HASSAN, 2^{ème} Vice-président
- ❖ AHMED DJAMA GUEDI, Président de la Commission des Finances
- ❖ OMAR ABDI SAÏD, Rapporteur général de la Commission des Finances
- ❖ SOULEIMAN MIYIR ALI, Président de la Commission de la Législation
- ❖ MOUSSA BARAGOÏTA DAOUD, Président de la Commission des Affaires étrangères
- ❖ YOUSOUF MOUSSA DAWALEH, Président de la Commission pour le Développement social
- ❖ MOHAMED BARKAT SIRADJ, Président de la Commission de la Production et des Echanges
- ❖ AHMED ABDILLAHY MOUHOU MED, Président de la Défense nationale
- ❖ MOHAMED DINI FARAH, Président du Groupe Parlementaire R.P.P
- ❖ MOHAMED ABDOULKADER MOHAMED, Président du Groupe Parlementaire FRUD



Annexe 2

CIRCULAIRE (n°372/PAN/AI du 26.09.06)

AUX

**Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement
et de l'Assemblée nationale**

Mesdames et Messieurs ,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 52 de la Constitution, la séance solennelle d'ouverture de la 2^{ème} Session Ordinaire de la 5^{ème} Législature de l'an 2006/2007 de l'Assemblée nationale est fixée le dimanche 1^{er} octobre 2006 à 9h00 mn , dans la grande salle des séances publiques de l'Assemblée nationale.

L'ordre du jour portera sur :

- ❖ **Le Discours d'ouverture du Président de l'Assemblée Nationale ;**
- ❖ Discours du Premier Ministre.

Je vous prie de croire **Mesdames et Messieurs** , en l'assurance de ma considération distinguée.

*Signé*IDRISS ARNAOUD ALI

Président de l'Assemblée nationale

NB : Tenue de ville exigée